



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

Séance du 29 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Pouldergat, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri Savina, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 13

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Henri SAVINA (Maire), Mme. Jeannine LOZACHMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Katell CHANTREAU, Mme Julie MANNEVEAU, M. André LE COZ, Mme. Catherine LAMOUR, M. Guillaume TAHO, Mme. Isabelle FIACRE, Mme. Elisabeth BIKOND-NKOMA

Absent(e)s et excusé(e)s : M. Philippe MARLE Mme. Marie-Pierre COSQUER M. Michel PICHAVANT, Mme. Karine ALIOUANE

Absent(e)s : M. Rafael GUIAVARCH

Pouvoirs : M. Philippe MARLE donne pouvoir à Mme. Isabelle FIACRE, Mme Marie-Pierre COSQUER donne pouvoir à Mme. Jeannine LOZACHMEUR, Mme Karine ALIOUANE donner pouvoir à Mme Julie MANNEVEAU.

Secrétaire : M. Guillaume TAHON

Date de convocation : 22 mars 2022

DCM 2022-08 : Budget Lotissement kroas-hent-kerquelen - Compte de gestion 2021

Délibération concernant l'approbation du Compte de Gestion dressé par M. Thierry Roc'h, du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et Supplémentaires de l'exercice 2021 « budget lotissement kroas-hent-kerquelen », et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les receveurs, accompagnés des Etats de développement, des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer ainsi que l'état des restes à payer, Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures,

- 1) STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2) STATUANT sur l'exécution du Budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé par le Receveur ci-dessus désigné, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

DCM 2022-09 : Budget Lotissement kroas-hent-kerquelen – Compte administratif 2021

Délibération du Conseil Municipal concernant l'approbation du Compte Administratif dressé par Monsieur Henri Savina, Maire de POULDERGAT, Ordonnateur, pour la période du 1er janvier au 31 Décembre 2021.

M. Henri SAVINA, Maire, se retire.

Monsieur Ronan KERVAREC, Adjoint aux finances,

Après s'être fait représenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2021 du « Budget lotissement kroas-hent-kerquelen », et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur.

Considérant que Monsieur Henri SAVINA, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021 les finances de la commune de POULDERGAT en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Procédant au règlement définitif du Budget de l'exercice 2021,

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 000,00				12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	15 917,71				15 917,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	27 917,71				27 917,71
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	27 917,71				27 917,71
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	27 917,71				27 917,71
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL					
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	27 917,71				

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2021 du budget lotissement de kroas hent kerguelen

DECLARE que toutes les opérations de l'exercice 2021 sont définitivement closes et annulées.

PRÉCISE les réalisations inscrites au compte administratif 2021

Section de fonctionnement :

- ⇒ Dépenses : 0€
- ⇒ Recettes : 0€

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

DCM 2022-10 : Budget Lotissement kroas-hent-kerquelen – Affectation des résultats 2021

Le Conseil Municipal a approuvé ce jour le Compte Administratif 2021 du budget principal,

Ce Compte Administratif présente un résultat de fonctionnement de 0€.

Après constatation du résultat de fonctionnement, il appartient à l'Assemblée délibérante de procéder à l'affectation de ce résultat.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement apparaissant au Compte Administratif 2021 de la façon suivante :

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2021 DU BUDGET "Lotissement kroas-hent-kerquelen"
--

FONCTIONNEMENT		
a	Dépenses	0,00 €
b	Recettes	0,00 €
c = b - a	Résultat de fonctionnement	0,00 €
d	Résultat de fonctionnement reporté	27 917,71 €
e = c + d	RÉSULTAT DE CLÔTURE	27 917,71 €

INVESTISSEMENT		
a	Recettes N	0,00 €
b	Recettes affectées N-1	0,00 €
c = a + b	Recettes totales	0,00 €
d	Dépenses N	0,00 €
e	Dépenses affectées N-1	0,00 €
f = d + e	Dépenses totales	0,00 €
g = c - f	SOLDE D'EXÉCUTION	0,00 €
RESTES A RÉALISER		
	Recettes	0,00 €
	Dépenses	0,00 €

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

h	SOLDE	0,00 €
i = g + h	BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €

RÉSULTATS 2021	
Excédent de fonctionnement	27 917,71 €
Besoin de financement (y compris restes à réaliser)	0,00 €
RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	27 917,71 €

AFFECTATION BP 2022		
Compte R1068	part du résultat de fonctionnement affecté en investissement	0,00 €
Compte R002	part du résultat de fonctionnement affecté en fonctionnement	27 917,71 €
Compte R001	solde d'exécution d'investissement reporté : Recettes	0,00 €

DCM 2022-11 : Budget Lotissement kroas-hent-kerguelen – Budget Primitif 2022

M. Le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de Budget primitif 2022 du lotissement de kroas-hent-kerguelen.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	12 000,00		12 000,00		12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	15 917,71		15 917,71		15 917,71
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	27 917,71		27 917,71		27 917,71
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	27 917,71		27 917,71		27 917,71
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	27 917,71		27 917,71		27 917,71
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					27 917,71

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonctionnement						
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL						
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						27 917,71
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						= 27 917,71

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2022 soumis à son examen.

PRÉCISE que le budget 2022 s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 27 917,71€

Section d'investissement : 0,00€

DCM 2022-12 : Budget Ville - Compte de gestion 2021

Délibération concernant l'approbation du Compte de Gestion dressé par M. Thierry Roc'h, du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et Supplémentaires de l'exercice 2021 « Budget Ville », et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les receveurs, accompagnés des Etats de développement, des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer ainsi que l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les mandats de



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures,

- 1) STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2) STATUANT sur l'exécution du Budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé par le Receveur ci-dessus désigné, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

DCM 2022-13 : Budget Ville – Compte Administratif 2021

Délibération du Conseil Municipal concernant l'approbation du Compte Administratif dressé par Monsieur Henri Savina, Maire de POULDERGAT, Ordonnateur, pour la période du 1er janvier au 31 Décembre 2021.

M. Henri SAVINA, Maire, se retire.

Monsieur Ronan KERVAREC, Adjoint aux finances,

Après s'être fait représenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2020 du « Budget Ville », et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur.

Considérant que Monsieur Henri SAVINA, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021 les finances de la commune de POULDERGAT en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Procédant au règlement définitif du Budget de l'exercice 2021,

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	212 960,00	169 405,46			43 544,54
012	Charges de personnel et frais assimilés	336 000,00	322 783,17			13 216,83
014	Atténuations de produits	142 000,00	134 426,00			7 572,00
65	Autres charges de gestion courante	107 355,00	84 111,27			23 243,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	798 305,00	710 727,90			87 577,10
66	Charges financières	23 000,00	15 127,09			7 872,91
67	Charges exceptionnelles	500,00	12,00			488,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 119,00	1 119,00			
022	Dépenses Imprévues	10 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	832 924,00	726 985,99			105 938,01
023	Virement à la section d'investissement	159 154,95				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	685,00	679,61			5,39
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	159 839,95	679,61			159 160,34
	TOTAL	992 763,95	727 665,60			265 098,35
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	28 500,00	26 075,13			2 424,87
70	Produits des services, du domaine et ventes...	36 800,00	32 043,27			4 756,73
73	Impôts et taxes	574 636,00	583 525,63			-8 889,63
74	Dotations et participations	211 400,00	189 472,19			21 927,81
75	Autres produits de gestion courante	23 407,71	7 020,73			16 386,98
	Total des recettes de gestion courante	874 743,71	838 136,95			36 606,76
76	Produits financiers		75,74			-75,74
77	Produits exceptionnels		5 476,20			-5 476,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	874 743,71	843 688,89			31 054,82
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	874 743,71	843 688,89			31 054,82
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	118 020,24				

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	869 741,00	177 287,73	666 698,00	25 755,27
	Total des dépenses d'équipement	869 741,00	177 287,73	666 698,00	25 755,27
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00	43 409,40		11 500,60
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	1 117,95			
	Total des dépenses financières	56 117,95	43 409,40		12 618,55
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	925 858,95	220 787,13	666 698,00	38 373,82
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	34 560,00			34 560,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 560,00			34 560,00
	TOTAL	960 418,95	220 787,13	666 698,00	72 933,82
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	391 500,00		391 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	64 119,00			64 119,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	455 619,00		391 500,00	64 119,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	7 000,00	7 234,23		-234,23
1068	Excédents de fonct. capitalisés	133 841,02	133 841,02		
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	140 841,02	141 076,15		-234,23
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	596 460,02	141 076,15	391 500,00	63 884,77
021	virement de la section de fonctionnement	159 154,95			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	685,00	679,61		5,39
041	Opérations patrimoniales	34 560,00			34 560,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	194 399,95	679,61		193 720,34
	TOTAL	790 860,87	141 755,76	391 500,00	257 805,11
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	169 558,08			



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif 2021 de la Ville

DECLARE que toutes les opérations de l'exercice 2021 sont définitivement closes et annulées.

PRÉCISE les réalisations inscrites au compte administratif 2021

Section de fonctionnement :

⇒ Dépenses : 727 665,60€

⇒ Recettes : 843 688,89€

Section d'investissement :

⇒ Dépenses : 220 787,13€

⇒ Recettes : 141 755,76€

DCM 2022-14 : Budget Ville – Affectation des résultats 2021

Le Conseil Municipal a approuvé ce jour le Compte Administratif 2021 du budget principal,

Ce Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement d'un montant de **116 023,29 €**.

Après constatation du résultat de fonctionnement, il appartient à l'Assemblée délibérante de procéder à l'affectation de ce résultat.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer comme suit :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement apparaissant au Compte Administratif 2021 de la façon suivante :

AFFECTATION DE RÉSULTAT du CA 2021		
FONCTIONNEMENT		
a	Dépenses	727 665,60 €
b	Recettes	843 688,89 €
c = b - a	Résultat de fonctionnement	116 023,29 €
d	Résultat de fonctionnement reporté	118 020,24 €
e = c + d	RÉSULTAT DE CLÔTURE	234 043,53 €

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

INVESTISSEMENT		
a	Recettes N	141 755,76 €
b	Recettes affectées N-1	169 558,08 €
c = a + b	Recettes totales	311 313,84 €
d	Dépenses N	220 787,13 €
e	Dépenses affectées N-1	0,00 €
f = d + e	Dépenses totales	220 787,13 €
g = c - f	SOLDE D'EXÉCUTION	90 526,71 €
RESTES A RÉALISER		
	Recettes	391 500,00 €
	Dépenses	666 698,00 €
h	SOLDE	-275 198,00 €
i = g + h	BESOIN DE FINANCEMENT	-184 671,29 €

RÉSULTATS 2021		
	Excédent de fonctionnement	234 043,53 €
	Besoin de financement (y compris restes à réaliser)	-184 671,29 €
	RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	49 372,24 €

AFFECTATION BP 2022		
Compte R1068	part du résultat de fonctionnement affecté en investissement	184 671,29 €
Compte R002	part du résultat de fonctionnement affecté en fonctionnement	49 372,24 €
Compte R001	solde d'exécution d'investissement reporté : Recettes	90 526,71 €

DCM 2022- 15 : Budget Ville – Taxes directes locales - vote des taux 2022

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour la taxe d'habitation sur les locaux vacants si délibération de la commune pour cette dernière. Le taux de taxe d'habitation est dorénavant figé au taux voté au titre de l'année 2019. La commune retrouvera la possibilité de moduler les taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants à partir de 2023.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée pour les communes par **le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire** opéré en 2021.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2022 à 37,48%.

Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2022 à 59,80 %

TAXES MÉNAGES	Taux 2021	Taux 2022
Taxe d'habitation : gel du taux sans modulation possible	15,84%	15,84%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	37,48%	37,48%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	59,80%	59,80%

DCM 2022-16 : Budget Ville – Budget Primitif 2022

M. Le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de Budget primitif 2022 de la Ville.

BP 2022 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021	BP 2022	Écart BP 2021-2022	Écart BP 2021-2022 en %
011	Charges à caractère général	212 950,00	202 665,00	- 10 285,00	-4,83%
012	Charges de personnel et frais assimilés	336 000,00	332 000,00	- 4 000,00	-1,19%
014	Atténuations de produits	142 000,00	149 500,00	7 500,00	5,28%
65	Autres charges de gestion courante	107 355,00	93 055,00	- 14 300,00	-13,32%
Sous-total : dépenses de gestion courante		798 305,00 €	777 220,00 €	-21 085,00 €	-2,64%
66	Charges financières	23 000,00	18 000,00	- 5 000,00	-21,74%
67	Charges exceptionnelles	500,00	5 200,00	4 700,00	940,00%
68	dotation aux provisions	1 119,00	-	- 1 119,00	-100,00%
022	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00	-	0,00%
Sous-total : dépenses réelles de fonctionnement		832 924,00 €	810 420,00 €	-22 504,00 €	-2,70%
023	Virement à la section d'investissement	159 154,95	103 596,95	- 55 558,00	-34,91%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	685,00	1 177,00	492,00	71,82%
Sous-total : dépenses d'ordre de fonctionnement		159 839,95 €	104 773,95 €	-55 066,00 €	-34,45%
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		992 763,95 €	915 193,95 €	-77 570,00 €	-7,81%

BP 2022 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021	BP 2022	Écart BP 2021-2022	Écart BP 2021-2022 en %
013	Atténuations de charges	28 500,00	18 500,00	- 10 000,00	-35,09%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	36 800,00	38 850,00	2 050,00	5,57%
73	Impôts et taxes	574 636,00	592 000,00	17 364,00	3,02%
74	Dotations, subventions et participations	211 400,00	193 400,00	- 18 000,00	-8,51%
75	Autres produits de gestion courante	23 407,71	23 307,71	- 100,00	-0,43%
Sous-total : recettes de gestion courante		874 743,71 €	866 057,71 €	-8 686,00 €	-0,99%
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits de participations	-	-	-	-
Sous-total : recettes réelles de fonctionnement		874 743,71 €	866 057,71 €	-8 686,00 €	-0,99%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0	0	-	-
Sous-total : dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	118 020,24 €	49 136,24 €	-68 884,00 €	-58,37%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		992 763,95 €	915 193,95 €	-77 570,00 €	-7,81%

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

BP 2022 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021	Restes à réaliser 2021 (inscriptions en 2020 reportées en 2021)	BP 2022	Budget Total 2022 (RAR 2021 + BP 2022)	Écart BP 2021-2022	Écart BP 2021-2022 en %
TOTAL Opération 100 : acquisition de matériel		60 250,00	4 217,00	7 500,00	11 717,00	- 48 533,00	-80,55%
20	Immobilisations incorporelles	9 400,00	4 217,00	1 500,00	5 717,00	- 3 683,00	-39,18%
21	Immobilisations corporelles	50 850,00	-	6 000,00	6 000,00	- 44 850,00	-88,20%
TOTAL Opération 101 : travx de bâtiments		26 291,00	16 000,00	18 000,00	34 000,00	7 709,00	29,32%
23	Immobilisations en cours	26 291,00	16 000,00	18 000,00	34 000,00	7 709,00	29,32%
TOTAL Opération 107 : stade municipal		16 000,00	16 000,00	1 000,00	17 000,00	1 000,00	6,25%
23	Immobilisations en cours	16 000,00	16 000,00	1 000,00	17 000,00	1 000,00	6,25%
TOTAL Opération 94 : aménagt. du bourg		710 600,00	625 381,00	120 619,00	746 000,00	35 400,00	4,98%
20	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	1 000,00	-	1 000,00	-	0,00%
23	Immobilisations en cours	709 600,00	624 381,00	120 619,00	745 000,00	35 400,00	4,99%
TOTAL Opération 96 : École Yves RIOU		36 600,00	5 100,00	1 200,00	6 300,00	- 30 300,00	-82,79%
21	Immobilisations corporelles	36 600,00	5 100,00	-	5 100,00	- 31 500,00	-86,07%
20	Immobilisations incorporelles	-	-	1 200,00	1 200,00	1 200,00	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
TOTAL Opération 99 : réseaux		20 000,00	-	15 000,00	15 000,00	- 5 000,00	-25,00%
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	-	15 000,00	15 000,00	- 5 000,00	-25,00%
TOTAL Opérations financières		90 677,95	-	89 060,00	89 060,00	- 1 617,95	-1,78%
023	Dotations, fonds divers	1 117,95	-	9 500,00	9 500,00	8 382,05	749,77%
041	Opérations d'ordre patrimoniales	34 560,00	-	34 560,00	34 560,00	-	0,00%
1641	Empruns en euros	55 000,00	-	45 000,00	45 000,00	- 10 000,00	-18,18%
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		960 418,95 €	666 698,00 €	252 379,00 €	919 077,00	- 41 341,95	-4,30%

BP 2022- RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021	Restes à réaliser 2021 (inscriptions en 2020 reportées en 2021)	BP 2022	Budget Total 2022 (RAR 2021 + BP 2022)	Écart BP 2021-2022	Écart BP 2021-2022 en %
TOTAL Opération 94 : aménagt. du bourg		384 000,00	384 000,00	16 000,00	400 000,00	16 000,00	4,17%
13	Subventions d'investissement	384 000,00	384 000,00	16 000,00	400 000,00	16 000,00	4,17%
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-	-
TOTAL Opération 96 : École Yves RIOU		2 500,00	2 500,00	-	2 500,00	-	0,00%
13	Subventions d'investissement	2 500,00	2 500,00	-	2 500,00	-	0,00%
TOTAL Opération 107 : Stade Municipal		5 000,00	5 000,00	-	5 000,00	-	0,00%
13	Subventions d'investissement	5 000,00	5 000,00	-	5 000,00	-	0,00%
TOTAL Opérations Financières		568 918,95	-	511 577,00	511 577,00	- 57 341,95	-10,08%
001	Excédents d'investissement reportés	169 558,08	-	90 526,71	90 526,71	- 79 031,37	-46,61%
021	Virement de la section de fonctionnement	159 154,95	-	103 596,95	103 596,95	- 55 558,00	-34,91%
041	Opérations patrimoniales	34 560,00	-	34 560,00	34 560,00	-	0,00%
10	Dotations	7 000,00	-	6 600,00	6 600,00	- 400,00	-5,71%
1068	Excédents de fonctionnement reportés	133 841,92	-	184 907,29	184 907,29	51 065,37	38,15%
1641	Emprunts et dettes assimilées	64 119,00	-	90 209,05	90 209,05	26 090,05	0,40690045
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	685,00	-	1 177,00	1 177,00	492,00	71,82%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		960 418,95 €	391 500,00 €	527 577,00 €	919 077,00 €	- 41 341,95	-4,30%

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2022 soumis à son examen.

PRÉCISE que le budget 2022 s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 915 193,95€

Section d'investissement : 919 077,00€

DCM 2022-17 : Demande de subvention AMI – « Dynamisme des bourgs ruraux » - Opération n°8 - Assistance à Maitrise d'Ouvrage - actualisation

Monsieur le Maire rappelle le projet global de la municipalité d'engager un programme de revitalisation du centre-bourg dont la stratégie s'appuie sur quatre grandes orientations d'aménagement et de développement, élaborées au terme d'un processus de concertation avec les habitants.

La réalisation de certaines opérations prévues au protocole implique la mise en place d'une assistance à maitrise d'ouvrage (AMO). Ce projet Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	MONTANT (H.T.)	RESSOURCES	MONTANT	%
Acquisitions immobilières (sauf immobilier d'entreprise)		Aides publiques (sous-total) (5):	4 800€	80%
Travaux (sauf voirie et réseaux divers)		➤ Union Européenne (préciser l'intitulé)		
Matériel (sauf mobilier urbain)		➤ Etat (FNADT/DSIL)	4 800€	80%
Prestations intellectuelles	6000 €	➤ Région		
Autres (pour les dépenses de fonctionnement, détailler,		➤ Département		
		➤ Communes (ou groupements de communes)		

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

notamment salaires charges) et		➤ Etablissements publics		
		➤ Autres		
		Autofinancement (sous-total) :	1 200 €	20%
A déduire (s'il y a lieu) : recettes nettes générées par l'investissement		➤ Fonds propres	1 200 €	20%
		➤ Emprunts		
		➤ Crédit-bail		
		➤ Autres		
TOTAL	6 000 €	TOTAL	6 000 €	

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer comme suit

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le plan de financement actualisé présenté

SOLLICITE une subvention de 4 800 € soit 80% du montant dédié à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, au titre de l'AMI « Dynamisme des bourgs ruraux » - Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

DCM 2022-18 : Demande de subvention AMI – « Dynamisme des bourgs ruraux » - Opération n°2 - Pôle Culturel – actualisation

Monsieur le Maire rappelle le projet global de la municipalité d'engager un programme de revitalisation du centre-bourg dont la stratégie s'appuie sur quatre grandes orientations d'aménagement et de développement, élaborées au terme d'un processus de concertation avec les habitants.

La 1^{ère} de ces orientations est de créer un cœur de village par l'implantation d'une bibliothèque « 3^{ème} lieu de vie » dans l'ancienne mairie.

Un comité de pilotage associant municipalité, habitants, usagers et bénévoles de l'actuelle bibliothèque, s'est mis en place pour définir le programme de l'opération.

Monsieur le Maire présente le projet né de cette réflexion qui consiste en la création d'un pôle culturel « 3^{ème} lieu de vie » lieu d'échange et de convivialité dédié à la culture, qui associera la lecture, les associations patrimoniales, et les expositions temporaires dont les plus importantes prendront place dans le jardin du presbytère et une salle voisine.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et la phase « études de conception » est en cours d'exécution.

DEPENSES (4)	MONTANT	RESSOURCES (1)	MONTANT	%	STATUT
	(H.T.)				
Acquisitions immobilières (sauf immobilier d'entreprise)		Aides publiques (sous-total) (5):	318 989,00 €	71,69%	
Travaux (sauf voirie et réseaux divers)	354 361,46 €	➤ Etat AMI	31 532,00 €	7,09%	Convention du 7 février 2020
Matériel (sauf mobilier urbain)		➤ Région AMI	58 468,00 €	13,14%	Convention du 7 février 2020
Prestations intellectuelles	40 782,57 €	➤ Etat DETR	90 000,00 €	20,23%	Arrêté d'attribution du 7 mars 2021
Études	11 800,00 €				
Déplacement compteurs et réseaux	4 000,00 €	➤ Etat DSIL Relance	50 000,00 €	11,24%	Courrier du 12 juillet 2021
Provision révision de prix	14 174,46 €	➤ Région BVB	88 989,00 €	20,00%	Demande à venir
Provision aléas	12 328,32 €				
Assurances Dommage ouvrage	5 000,00 €				
Publicité	2 500,00 €	Autofinancement (sous-total) :	125 957,81 €	28,31%	
A déduire (s'il y a lieu) : recettes nettes générées par l'investissement		➤ Fonds propres			
		➤ Emprunts (2)			
		➤ Crédit-bail			
		➤ Autres (2)			
TOTAL	444 946,81 €	TOTAL	444 946,81 €	100,00%	

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le plan de financement actualisé présenté de l'AMI « Dynamisme des bourgs ruraux » - Pôle Culturel – part État

SOLLICITE une subvention de 31 532 € soit 7,09% du montant du projet, au titre de l'AMI « Dynamisme des bourgs ruraux » - Pôle culturel – part État.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

DCM 2022-19 : Demande de subvention AMI – « Dynamisme des bourgs ruraux » - Opération n°5 - Veille stratégique commerciale.

Monsieur le Maire rappelle le projet global de la municipalité d'engager un programme de revitalisation du centre-bourg dont la stratégie s'appuie sur quatre grandes orientations d'aménagement et de développement, élaborées au terme d'un processus de concertation avec les habitants.

L'une de ces orientations concerne la veille stratégique commerciale qui comprend l'acquisition du Cadran et ses travaux de mise en sécurité.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT	%
Acquisitions immobilières (sauf immobilier d'entreprise)	19 541€	Aides publiques (sous-total) (5):	15 007,23€	64,6%
Travaux (sauf voirie et réseaux divers)	3 690 €	➤ Union Européenne (préciser l'intitulé)		
Matériel (sauf mobilier urbain)		➤ Etat (FNADT/DSIL)	15 007,23€	64,6%
Prestations intellectuelles		➤ Région		
Autres (pour les dépenses de fonctionnement, détailler, notamment salaires et charges)		➤ Département		
		➤ Communes (ou groupements de communes)		
		➤ Etablissements publics		
		➤ Autres		
		Autofinancement (sous-total) :	8 223,77€	35,4%
A déduire (s'il y a lieu) : recettes nettes générées par l'investissement		➤ Fonds propres	8 223,77€	35,4%
		➤ Emprunts		
		➤ Crédit-bail		
		➤ Autres		
TOTAL	23 231 €	TOTAL	23 231 €	

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le plan de financement actualisé présenté



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

SOLLICITE une subvention de 15 007,23 € soit 64,6% du montant du projet, au titre de l'AMI « Dynamisme des bourgs ruraux » - Veille stratégique commerciale – par État.

INFORMATIONS DIVERSES :

Fin du Conseil Municipal : 19h07

SAVINA Henri	
MARLE Philippe, 1 ^{er} adjoint	
LOZAC'HMEUR Jeannine, 2 ^{ème} adjointe	
KERVAREC Ronan, 3 ^{ème} adjoint	
CHANTREAU Katell	
ALLIOUANE Karine	
TAHON Guillaume	
COSQUER Marie-Pierre	
GUIAVARC'H Rafael	
BIKOND-NKOMA Elisabeth	
PICHAVANT Michel	
FIACRE Isabelle	
MANNEVEAU Julie	
LE COZ André	
LAMOUR Catherine	
Secrétaire	

Date de convocation : 22 mars 2022